

Arrondissement Sud-ouest

Compte rendu et commentaires

Par Marcel Sévigny

Séance du Conseil d'arrondissement
Du 2 novembre 2010

5 ÉluEs

Benoît Dorais, Maire

Véronique Fournier, conseillère de ville, **Sophie Thiébaud** conseillère arrondissement (Pointe St-Charles/St-Henri, Petite-Bourgogne), **Daniel Bélanger** conseiller de ville et **Huguette Roy**, conseillère d'arrondissement (Émard-Côte St-Paul)

- 5 quartiers composent le Sud-Ouest: Pointe-Saint-Charles, Petite-Bourgogne, Saint-Henri, Côte Saint-Paul, Ville-Émard.
- Population de l'arrondissement: 70 000 personnes

Avertissement : Le compte-rendu et les commentaires ne sont ni objectifs ou neutres. Au contraire, ils se veulent une évaluation de ce qui s'y déroule par le biais d'une critique basée sur le fait que la démocratie représentative telle qu'elle se pratique dans le Sud-ouest exclue toute forme de pouvoir des citoyens et des citoyennes. Ainsi, dans un contexte où les éluEs en place soutiennent les valeurs dominantes de la société au détriment de la justice sociale et économique, la seule façon de renverser un tant soit peu la vapeur est de créer un rapport de force citoyen sur des bases autonomes. Ce qui signifie, qu'une véritable démocratie ne pourra être que la gestion directe de nos intérêts et de notre communauté par des institutions créées et contrôlées directement par les gens.

Le Maire commence à montrer quelques signes d'impatience sur le dossier du CN

En manchette :

- **Manif/spectacle du CSA**
- **Dossier CN**

Le CSA fait sentir sa présence

À l'occasion de ce conseil d'arrondissement, le **Centre social autogéré (CSA)** de Pointe-Saint-Charles avait organisé une manifestation/spectacle afin poursuivre la pression exercée sur le Maire et les éluEs par l'ensemble des intervenants de Pointe-Saint-Charles (entre autre la Table Action-Gardien et le Comité 7 à Nous). L'enjeu : faire en sorte que le bâtiment 7 des terrains du CN soit cédé gratuitement à la communauté. L'événement se tenait sous le thème « *On est tanné.e.s d'être dans la rue, pressons l'citron* ». Ce thème faisait référence au fait le que CSA tient depuis 3 ans ses activités de manière itinérante dans le quartier Pointe-Saint-Charles.

Entre 100 et 125 personnes sont venues appuyer la manif/spectacle organisée en face de la Mairie. Au moment le plus fort environ 80 personnes s'étaient massées entre la scène et la table où on servait soupe et café. Aussi, lorsque la salle du conseil fut accessible pour la période de questions, de nombreuses personnes mobilisées pour l'événement ont quitté la manif pour monter au 2^{ème} étage de la Mairie. Par la suite et petit à petit de nouveaux arrivants sont venus regonflés la manif/spectacle qui se tenait dans le stationnement. Tout au long du spectacle d'environ 1¼h, un certain va et vient était visible en raison semble-t-il de la température plutôt fraîche (2 degrés) de la soirée.

Malgré cela, quelques militantEs du CSA aurait souhaité une foule plus nombreuse mais d'autre part, ils et elles ont manifesté une grande satisfaction quant à la réussite dans l'organisation de l'événement. Le spectacle était coloré et engagé en soutien à la lutte que mène le CSA.

Norman Narowki avait composé pour l'occasion une sorte de chanson à répondre en utilisant les textes de revendications du CSA. Par la suite il a accompagné brièvement la chorale libertaire de Pointe-Saint-Charles avec son violon et avec Hélène-Élise au clavier. Entre chaque numéro une animation impliquant certains acteurs de la lutte (le maire Dorais, l'ancienne mairesse Jacqueline Montpetit, et le proprio des terrains Vincent Chiara) rappelait

les enjeux. Par la suite le duo Félix et Gab est venu faire un « jam » à la guitare, suivi du chanteur engagé Jean-François Lessard, excellent, pour terminer avec la fanfare Chaotic Insurrection Ensemble pendant qu'un jongleur de feu s'exécutait.

Comme vous pouvez le constater, j'ai passé beaucoup plus de temps à l'événement extérieur qu'à celui qui se tenait dans la salle du conseil, par ailleurs bondée.

Période de questions

Dossier CN

Comme je m'étais inscrit à la période question j'ai eu l'occasion d'entendre de la salle les échos venant d'en bas. À l'intérieur, quelques questions au Maire étaient planifiées sur le dossier des terrains du CN et du bâtiment 7. C'est à cette occasion que le Maire tendait à montrer quelques signes d'impatience. Était-ce dû à la fatigue des derniers jours, au stress des négociations du dossier CN ou du rebondissement du dossier de l'échangeur Turcot ou peut-être un mélange de tout ça ?

Quoiqu'il en soit, le Maire a réitéré son engagement à ce que le bâtiment 7 soit cédé gratuitement à la communauté alors que les intervenantEs au micro cherchaient à connaître les moyens et les preuves qui pouvaient mener à la concrétisation de cet engagement. Ainsi, en demandant le contenu d'un avis juridique qui faisait dire au Maire qu'une annexe pour le bâtiment 7 dans l'accord de développement serait suffisant pour assurer la cession du bâtiment à la communauté.

Toutefois, une nouvelle zone d'ombre s'est rajoutée lorsque le responsable du dossier urbanisme de l'arrondissement Normand Proulx a affirmé que le contenu de cette annexe serait semblable à ce qui a été signé dans le dossier Nordelec (cession d'un terrain pour 1\$) et qu'un acte notarié faisait office de contrat. Après vérification de notre part, il semble qu'aucun acte notarié n'a été signé dans le dossier Nordelec. **M. Proulx a-t-il tenté de nous induire en erreur et de rassurer le Maire ?**

À tout le moins, des précisions devront être apportées lors des discussions prévues au comité de suivi du dossier CN.

Les coupures dans le budget de l'arrondissement

Je suis demeuré dans la salle du conseil comme à l'habitude, une représentante de l'Éco-quartier de St-Henri est venue demander une rencontre avec le Maire au sujet des coupures annoncées. Cette simple question indique les difficultés budgétaires que nous a déjà annoncé le Maire et qui ont résulté en l'incapacité du conseil d'adopter le budget 2011 lors de la séance spéciale du conseil le 1^{ier} novembre dernier. Cela nous annonce aussi une diminution des services comme nous l'avais déjà annoncé le Maire. Cette franchise de Benoit Dorais tranche avec le déni de situation que faisait l'ancienne mairesse Jacqueline Montpetit qui disait toujours, même après la disparition de plus de 20 employéEs dans le Sud-Ouest, que la qualité et la quantité de services demeureraient inchangées.

Il faudra donc surveiller les impacts de ces restrictions budgétaires.

Échangeur Turcot

Dans une conférence de presse le Maire a dénoncé avec raison, le jeu de cache-cache que livre le Ministère des Transport avec l'arrondissement Sud-Ouest au sujet de l'échangeur Turcot. Le Maire nous avait annoncé qu'une rencontre avec le ministre des Transports Sam Hamad

aurait lieu mais il semble que le ministre n'a pas donné suite à la demande des éluEs du Sud-Ouest.

Cela cache aux yeux du Maire de forts mauvaises nouvelles quant au projet de réfection de l'échangeur pour les résidentEs de Saint-Henri en particulier.

ARTICLEs au CONSEIL

Pour le peu de temps que nous avons consacré ce mois-ci au conseil, un seul article a suscité notre attention.

Article 40.16 : refusé : Sur les terrains du CN appartenant à Vincent Chiara, une demande par un promoteur qui voulait installer des antennes et des équipements mécaniques de télécommunication sur le toit de l'immeuble du 1830 rue Leber a été refusée. Nous allons essayer d'en connaître les raisons.